

## Règlement Jeu-Concours « *La logistique ? Moi je sais ce que c'est !* »

### **Article 1 : Objet**

Le présent règlement vise à définir les modalités d'organisation du jeu concours «*La logistique ? Moi je sais ce que c'est !* ».

Ce jeu concours est réservé aux élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges et lycées professionnels publics et privés de l'académie de Besançon.

Ce jeu concours s'inscrit dans le cadre du Parcours-Avenir et vise à promouvoir les métiers de la logistique.

### **Article 2 : Organisateur**

Ce jeu-concours est mis en place conjointement par l'AFT, l'académie de Besançon et l'entreprise EASYDIS dans le cadre des actions de promotion de la filière logistique.

La personne chargée de l'organisation est Madame Sophie HIHN - AFT Délégation régionale [sophie.hihn@aft-dev.com](mailto:sophie.hihn@aft-dev.com)

### **Article 3 : Modalités d'organisation**

Ce jeu est structuré en trois phases.

#### *Phase 1 : épreuve qualificative*

L'épreuve qualificative se réalise dans chaque établissement préalablement inscrit au concours (voir article 5).

L'épreuve se déroule sous la responsabilité d'un professeur qui en assure la régularité suivant la procédure décrite dans le guide d'accompagnement.

L'épreuve est strictement individuelle et se déroule sans aucune aide extérieure, sauf la vidéo d'animation.

Après avoir visionné à deux reprises l'animation vidéo, chaque candidat répond à un questionnaire comprenant 18 questions à choix multiple, en validant pour chacune des questions, la ou les bonnes réponses.

Le candidat ne peut renseigner qu'un seul questionnaire. Une fois le questionnaire informatique validé, il ne pourra être modifié.

Le barème de notation est sur 18 points.

Chaque question rapporte 1 point par bonne réponse.

Si aucune réponse n'est donnée, la question est comptée pour 0 point.

Les corrections sont effectuées par les organisateurs du concours.

Dans chaque établissement, les 2 candidats ayant obtenu le meilleur score seront sélectionnés pour les demi-finales. En cas d'ex-æquo, les candidats seront départagés par tirage au sort.

## *Phase 2 : les demi-finales*

Les demi-finales se déroulent simultanément sur les trois plateaux techniques des établissements : **lycée professionnel Montciel à Lons-Le-Saunier, lycée professionnel Follereau à Belfort, AFTRAL-CFA Transport Logistique à Besançon.**

Elles consistent en une mise en situation dans un métier de la logistique. Sur chaque plateau technique, un jury de professionnels classera les candidats à partir d'une grille d'évaluation commune et sélectionnera les 4 premiers pour la finale. En cas de candidat ex-æquo, le président du jury départagera les candidats.

## *Phase 3 : Finale*

La finale se déroulera au sein de la plateforme logistique **EASYDIS** à Besançon. Il s'agira pour les 12 finalistes de travailler sur un ensemble d'exercices théoriques en lien avec les différentes activités pratiquées dans les métiers de la logistique.

Un jury de professionnels désignera valablement les 3 lauréats.

Ces lauréats seront hiérarchisés sous forme d'un troisième prix, d'un deuxième prix et d'un premier prix. En cas de partage des voix, la voix du président du jury sera prépondérante.

## **Article 4 : Déplacements**

Pour les demi-finales et pour la finale, les candidats sélectionnés se rendront sur les plateaux techniques désignés et à l'entreprise EASYDIS à Besançon. L'établissement scolaire d'origine veillera à obtenir les autorisations parentales, déterminera le moyen de transport adapté et assurera les moyens d'encadrement nécessaires. L'organisateur (AFT délégation régionale) prendra à sa charge les frais de déplacement, le remboursement se fera sur présentation de factures.

## **Article 5 : Modalités d'inscription et calendrier du concours**

Pour participer, les établissements retourneront avant le **9 février 2018** un formulaire à l'adresse : [sophie.hihn@aft-dev.com](mailto:sophie.hihn@aft-dev.com) et recevront, par retour de mail, un lien pour accéder au questionnaire de l'épreuve qualificative.

Epreuve de sélection : **de la date d'inscription jusqu'au 9 mars 2018**

Demi-finales : **en avril 2018\***

Finales : **fin mai 2018\***

La remise des prix aura lieu à l'issue de la finale, à l'entreprise EASYDIS.

## **Article 6 : prix du jeu concours**

1<sup>er</sup> prix : une enceinte bluetooth

2<sup>ème</sup> prix : un casque audio bluetooth

3<sup>ème</sup> prix : un bracelet connecté

***\*Les dates définitives seront communiquées aux établissements courant janvier.***